

Procès-verbal de réunion

Association du comité des fêtes de Fegersheim-Ohnheim (ACFFO)
50, rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03 88 59 04 59

Le Jeudi 04 Octobre 2018 à 20H00 les membres du bureau de l'association ACFFO ainsi que les membres des associations se sont réunis au siège de l'association sur convocation électronique de M. Thierry SCHAAL, président de l'association.

Le bureau est présidé par M. Daniel GUILPAIN, vice-président de l'association.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

M. Daniel GUILPAIN souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

M. Denis RIEFFEL excuse l'absence de M. Thierry SCHAAL, président de l'association.

1) Point sur la manifestation Baeckeoffe 2018.

2) Divers.

1) Point sur la manifestation Baeckeoffe 2018.

Résumé par M. Francis LORRETTE de l'affectation des bénévoles aux différents postes nécessaires au bon déroulement de cette manifestation puis corrections éventuelles suite aux remarques des membres des associations présents.

Rappel par M. Francis LORRETTE des différentes consignes.

Le bénévole avec caisse doit dans le mesure du possible récupérer le fonds de caisse et le gilet au CSC en salle C, soit le Vendredi de 19H à 20H, soit le Samedi de 11H à 12H.

Le responsable de salle doit être présent le Vendredi à partir de 19H pour la mise en place de la numérotation des tables au niveau de la salle qui lui est affectée.

Rappel de la soirée du Samedi soir (Début de la soirée 19H, fin de la soirée 3H/3H30).

Le bénévole affecté au service en salle C doit être présent à 17H15.

Chaque autre bénévole doit être présent sur le site à 18H en salle C pour prendre le repas en commun et en poste pour 18H45/18H50 au plus tard dans la salle qui lui a été attribuée.

Remarque :

- **Le bénévole avec caisse doit impérativement avant son départ restituer sa caisse auprès de la caisse centrale de la salle, un décompte sera effectué et l'heure de sortie notée.**
- **Le bénévole sans caisse doit impérativement signaler au responsable de salle son heure de départ.**

Chaque responsable de salle doit s'assurer que les bénévoles affectés à son service sont bien présents en salle pour 18H45/18H50 afin d'effectuer un point sur la mission de chacun et affecter à chaque bénévole le(s) table(s) qu'il devra gérer le long de la soirée.

Cette année comme l'an passé un bracelet sera mis à chaque personne au moment de l'entrée, le responsable de salle doit mettre à disposition pour 18H45 des bénévoles pour assurer ce service parmi les bénévoles sans caisse, 2 bénévoles en salle B et 4 en salle A.

Le responsable de salle doit s'assurer également qu'un minimum de bénévoles soit encore présent pour le service (caisse ou sans caisse) au-delà d'une certaine heure (1H00).

Chaque responsable de caisse centrale avant son départ doit remettre au trésorier présent la caisse, un décompte sera effectué et l'heure de sortie notée.

M. Denis RIEFFEL rappelle le challenge consistant à inscrire si possible pour la soirée une dizaine de convives par association.

2) Divers.

Pour l'année prochaine, M. Francis LORRETTE élaborera un fichier au format Excel qui remplacera le document papier sur lequel chaque association note actuellement les bénévoles prévus pour la manifestation par jour et poste.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Daniel GUILPAIN remercie l'assemblée et invite l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le Président de séance
M. Daniel GUILPAIN

Le secrétaire de séance
M. Denis RIEFFEL